
Programme de Formation

FEEBat module RENOPERF : Mise en oeuvre de chaudières gaz HEPE/THPE ou à micro-cogénération gaz, et régulation associée dans des bâtiments existants

Organisation

Durée : 4 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz et micro-cogénération gaz
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les chaudières gaz et micro-cogénération gaz, et mettre en oeuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en oeuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Analyser le profil client
- Identifier les aides financières d'un projet de rénovation de chaudière gaz HPE/THPE ou à micro-cogénération gaz en fonction de la situation et du revenu fiscal du maître d'ouvrage



Public visé

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...



Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.



Description

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies des chaudières gaz et micro-cogénération gaz

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz Haute et très haute performance énergétique et micro-cogénération gaz

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les chaudières gaz ou micro-cogénération gaz et mettre en oeuvre les moyens pour les éviter



Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en oeuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou micro-cogénération gaz

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en oeuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Savoir analyser l'existant
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Séquence 4 : Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur

- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage

Séquence 5 : Savoir intégrer les aides financières à son offre techniques

- Analyser le profil client
- Identifier les aides financières d'un projet de rénovation de chaudière gaz ou à micro-cogénération gaz en fonction de la situation et du revenu fiscal du maître d'ouvrage

Cette formation peut bénéficier de conditions de prise en charge et de procédures spécifiques au dispositif FEEBAT auprès du FAFCEA et de CONSTRUCTYS



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Présentation interactive, diaporama, études de cas à travers des visites virtuelles, exercices, quiz d'ancrage, film pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôle individuel de connaissances théoriques sous forme d'un QCM avec cas pratiques (non RGE)

Pour les personnes souhaitant passer le QCM RGE, la réussite au test est de 24 bonnes réponses sur 30.

(Le contrôle individuel de connaissances théoriques de chaque responsable technique est obligatoire depuis le 1er janvier 2015 selon l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable paru au J.O du 26 décembre 2014)



Sanction

Attestation de formation

Attestation de réussite

 **Informations complémentaires**

Matériel à prévoir : un ordinateur portable ou une tablette pour le passage du QCM qui se fera en en présentiel

Formation de 3h30 + 1h pour le passage du QCM

En cas d'échec au questionnaire, il sera possible de bénéficier d'un nouveau passage, et sans nécessité de suivre à nouveau la formation.

 **Informations Accessibilité**

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations